



Tirage des certificats à l'exportation (t) en 2012/13				
	France	UE à 27	France	UE à 27
	17/10 - 23/10	17/10 - 23/10	02/07 - 23/10	02/07 - 23/10
Blé tendre	113 510	242 153	1 988 570	4 921 599
Blé dur	24 051	50 301	206 991	334 023
Orge	0	160 186	452 883	2 114 952
Farine blé tendre (valeur produit)	1 124	17 637	107 837	265 502
Maïs	10 493	18 049	96 135	353 078

Tirage des certificats à l'importation (t) en 2012/13				
	France	UE à 27	France	UE à 27
	17/10 - 23/10	17/10 - 23/10	02/07 - 23/10	02/07 - 23/10
Blé tendre	4 500	69 617	22 649	1 810 753
Blé dur	0	13 750	11 403	570 654
Orge	0	0	13	10 669
Maïs	5 850	132 209	58 417	1 532 096
Sorgho	0	88	0	37 877

Abatimento 2012 - Adjudication de la réduction du droit de douane au Comité de Gestion du 25/10/12 (€/t)						
	volume accordé (t)	volume demandé (t)	réduction mini. demandée (€/t)	réduction maxi. demandée (€/t)	réduction maxi. accordée (€/t)	cumul adjugé (t)
Maïs Espagne		pas d'offre				0
Maïs Portugal		pas d'offre				0
Sorgho Espagne		pas d'offre				0

Etat des stocks d'intervention - campagne 2012/13						
au 19/10/12	blé tendre	blé dur	orge	maïs	sorgho	total
stock initial	0	0	92 426	0	0	92 426
quantités acceptées	0	0	0	0	0	0
quantités vendues	0	0	83 423	0	0	83 423
solde brut	0	0	9 003	0	0	9 003
quantités engagées	0	0	9 003	0	0	9 003
solde net	0	0	0	0	0	0

Projet de texte :

La Commission a présenté un projet de texte prolongeant la suspension du droit de douane réduit dans le cadre des contingents de blé de qualité basse et moyenne. Elle propose la même mesure dans le cadre du contingent d'importation d'orge fourragère.

Contingents à l'importation de blé tendre à droit réduit				
R. 1067/2008				
	autres pays tiers	Canada	USA	Toutes origines
Contingent 2012 (t)	2 378 387,000	38 853,000	572 000,000	122 790,000
Execution 3ème trimestre	611 251,861			
Quantité restant disponible 3ème trimestre	0,063			
Quantité non-utilisée	9 061,964			
> Quantité ouverte 4ème trimestre	603 658,027			
Quantité demandée semaine du 12/10/12	0,000			
Quantité demandée semaine du 19/10/12	0,000			
Quantité totale demandée 4ème trimestre 2012	583 696,090	0,000	0,000	0,000
Quantité totale attribuée en 2012	2 384 141,951	38 853,000	572 000,000	122 790,000
Quantité restant disponible au titre de 2012	19 961,937	0,000	0,000	0,000

Contingents à l'importation d'orge à droit réduit	
R. 2305/2003	
Contingent 2012 (t)	orge fourragère
ouvert au 01/01/12	307 105,000
Quantité demandée semaine du 12/10/12	
Quantité demandée semaine du 19/10/12	
Quantité totale attribuée au titre de 2012	307 105,000
Quantité restant disponible au titre de 2012	0,000

Nota : le contingent d'orge brassicole (50 890 t) est passé sous gestion de la DG TAXUD à compter du 01/01/10.

Contingent à l'importation de maïs à droit zéro	
R. 969/2006	
Contingent 2012 (t)	277 988,000
Sous-contingent 2ème semestre 2012	138 994,000
Report de la quantité non demandée au 1er semestre	138 645,630
> Quantité ouverte 2ème semestre 2012	277 639,630
Quantité demandée semaine du 12/10/12	1 650,000
Quantité demandée semaine du 19/10/12	0,000
Quantité restant disponible au titre de 2012	275 989,630

Importations de maïs et de sorgho dans la péninsule ibérique "2012" (certificats délivrés au 17/10/12)							
	Objectif 2012	Total certificats	Avec abatimento (R. 1296/2008)	Origine Balkans	Contingent OMC droit 0 (R. 969/2006)	PSC	Pris en compte
Maïs Espagne (du 01/01/12 au 31/12/12)	2 000 000	2 291 280	0	257 129	0	0	2 034 151
Maïs Portugal (du 01/01/12 au 31/12/12)	500 000	503 989	0	0	0		503 989
Sorgho Espagne (du 01/01/12 au 31/12/12)	300 000	0	0			0	0

Restitutions droit commun (€/t)		
Blé dur	A00	0
Blé tendre	A00	tiret
Seigle	A00	0
Orge	A00	tiret
Maïs	A00	0
Farine blé	C01	0
Farine seigle	A00	0
Semoule de blé dur	A00	0
Malt de blé et torréfié	A00	0
Malt d'orge	A00	0

Correctifs à compter du 01/10/12 (€/t)						
		oct.-12	nov.-12	déc.-12	janv.-13	févr.-13
Blé dur	A00	0	0	0	0	0
Blé tendre	C01	0	0			
Seigle	A00	0	0	0	0	0
Orge	C02	0	0			
Avoine	C03	0	0	0	0	0
Maïs	A00	0	0	0	0	0
Farine BT	C01	0	0	0	0	0
Semoule BD	A00	0	0	0	0	0

Produits transformés

(en euros/t) :

Restitution à l'exportation :

blé tendre : 0 ; orge : 0 ; seigle : 0 ;
maïs - féculé de pomme de terre : 0 ;
glucose : 0 ; aliments base maïs : 0 ; autres
céréales : 0
Pha1 : Idem

N.B. : les restitutions à la production ont été supprimées au 1er juillet 2009.